

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : République Centrafricaine	
TITRE DU PROJET : Appui à la phase de formation des Ex-Combattants incorporés dans les Unités Spéciales Mixtes de Sécurité (USMS) à la suite de l'Accord Politique de Paix et de Réconciliation en Centrafrique.	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00116886	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : OIM Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : - MINUSCA RSS et Force - Ministère de la Défense - Ministère en charge DDR - UEPNDDR	
Date approximative de démarrage du projet¹: Juin 2019 Durée du projet en mois :² 12 mois (juin 2020) Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Bouar, Bangassou, Ndele	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : IOM : \$ 3,730,499 Total PBF : \$ 3,730,499** <small>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</small>	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

** Le paiement de la troisième et dernière tranche du financement sera conditionné à la soumission d'un rapport d'évaluation effectuée par le OHCHR, concernant le respect de la *Human Rights Due Diligence Policy* (HRDDP), une évaluation des progrès et des leçons apprises à travers le soutien apporté aux USMS dans le cadre du projet.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A

Budget total du projet : USD 3,730,499

PBF 1^{ère} tranche (50%)	PBF 2^{ème} tranche* (30%)	PBF 3^{ème} tranche* (20%)	N/A
OIM : \$ 1,865,250	OIM : \$ 1,119,150	OIM : \$ 746,100	
Total : \$1,865,250	Total : \$ 1,119,150	Total : \$ 746,100	

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Ce projet appuiera la mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en permettant le déploiement des USMS qui est une des composantes essentielles de l'accord. La mise en œuvre des USMS est très attendue par l'ensemble des acteurs y compris la communauté internationale et est considérée comme un véritable test de la volonté des signataires de l'accord pour le mettre en œuvre. Le projet dépendra étroitement du succès de la phase préalable de désarmement, de démobilisation et de vetting. **En vue du déploiement imminent du premier groupe de USMS formé à Bouar, le projet se veut également flexible afin d'appuyer leur constitution et fonctionnement jusqu'en juin 2020. Malgré ce changement, le projet compte toujours de couvrir les besoins logistiques de la formation dans la zone du Nord-Est également (Ndélé). Cet appui est envisagé en vue d'opérationnaliser les USMS à l'Ouest tout en prenant en compte l'importance politique d'étendre la mise en œuvre des aspects sécuritaire de l'APPR dans les autres zones prioritaires de l'Accord. Cette révision permettra aussi d'inciter la communauté internationale à renforcer son appui vis-à-vis des USMS avec un exemple concret du fonctionnement des USMS sur terrain.**

Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.

Une consultation intense a eu lieu avant la soumission avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet, incluant en particulier les autorités nationales en charge du DDR, la MINUSCA, l'UE, l'UA, l'EUTM ainsi que le point focal de PBSO en RCA. Plusieurs versions du projet ont pu être circulées pour s'assurer de l'adhésion des acteurs aux activités proposées. **En vue de la révision du projet pour inclure un appui à la constitution et déploiement des USMS à Bouar et l'appui logistique au site de formation de Ndélé, des consultations entre les partenaires techniques et financiers (UA, UE, PBF), l'agence d'exécution et la Minusca ont eu lieu. Ces consultations ont mené à un alignement des financements entre le PBF et l'UE. Le financement PBF servira de précurseur pour lancer les dynamiques de déploiement des USMS qui seront ensuite prise en charge et renforcées sur un plus long terme à travers un mécanisme de financement par une Opération de Maintien de la Paix appuyée par l'UE, sur la base de l'approbation des Etats Membres.**

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 1

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 25% soit \$ 954,560.10

Degré de risque du projet⁴ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : *Résultat stratégique 1 : La paix, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidées*

If applicable, Sustainable Development Goal to which the project contributes:

Goal 16: Peace, Justice and Strong Institutions

Type de demande :

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet : Un résultat supplémentaire relatif à la phase de déploiement est ajouté. Il s'agit du résultat suivant :

Résultat 3 : Les USMS sont déployés dans les localités stratégiques et prioritaires liées à la transhumance et les activités minières.

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

Les acteurs internationaux se sont engagés à appuyer la mise en œuvre des USMS. Dans le cadre du projet actuel, l'OIM a déjà reçu un financement du PBF pour fournir un appui logistique à la phase de formation des USMS. Une fois la formation terminée, les bataillons USMS seront déployés sur le terrain, et commenceront les opérations sur une durée totale de 24 mois. Le déploiement et l'opérationnalisation des USMS de la zone de Bouar impliqueront des défis logistiques importants. De même, il reste important d'appuyer le déroulement de la formation USMS dans la zone du Nord-Est afin d'éviter de concentrer tout le financement à l'Ouest pouvant créer des frustrations politiques et vides sécuritaires dans les autres zones. Il est donc envisagé de réviser le projet afin d'inclure les activités logistiques de déploiement concernant l'appui à l'entretien des sites de déploiement et la

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	<p>fourniture des matériels nécessaires à la conduite des opérations dans la zone de Bouar, tout en gardant la capacité de lancer le processus de formation au Nord-Est. Cette révision non seulement permettra d'adresser une urgence opérationnelle afin de garantir la continuité du processus d'opérationnalisation des USMS mais se veut également catalytique afin de permettre l'activation des financements du mécanisme des opérations de maintien de la paix de l'Union Européenne pour couvrir les coûts restants. Dans ce sens, les activités spécifiques à cette révision porteront sur une durée de 06 mois (jusque juin 2020) en vue du déclenchement de financement additionnels. Le financement actuel de l'UE ne couvre pas les couts liés au déploiement. En effet, le financement de l'UE à travers le Early Response Mechanism (ERM) s'élève à 4.8 millions Euros et appui le paiement des primes, le déploiement des observateurs militaires et les couts opérationnels de l'Union africaine en RCA. Le financement sous le mécanisme d'Opérations de maintien de la paix, sous réserve de l'approbation par les Etats Membres de l'EU, couvrira tous les coûts liés à la mise en œuvre des USMS, incluant la logistique du déploiement ainsi que les besoins pour les formations restantes dans le but de prendre la suite des frais couverts par le projet PBF actuel (voir lettre EU, Annexe D).</p>
--	---

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶</p> <p>Nom du représentant: Jean-Francois AGUILERA</p> <p>Signature</p> <p>Titre : Chef de Mission Nom de l'Agence : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</p> <p>Date & tampon 23-12-19</p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom de la partie gouvernementale : Firmin NGREBADA</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Premier Ministre, chef du gouvernement Date & tampon</p> <p>Nom de la partie gouvernementale : Félix MOLOUA</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Ministre de Coopération intern Date et tampon</p> <p>Nom de la partie gouvernementale : Marie-Noëlle KOYAL</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Ministre de la Défense Nationale et de la Reconstruction de l'Armée</p> <p>Date & tampon</p>
<p>Bureau du Coordonnateur Résident</p> <p>Nom du représentant: Denise BROWN /For</p> <p>Signature: </p> <p>Titre: Coordonnateur Résident</p> <p>Date & tampon</p>	<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p>Nom du représentant: M. Oscar FERNANDEZ-TARANCO</p> <p>Signature: </p> <p>Titre:</p> <p>Date & tampon April 9, 2020</p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a. Contexte

Dans le cadre du dialogue politique porté par l'Union Africaine (UA) entre le gouvernement centrafricain et les 14 Groupes Armés (GA) parties prenantes au conflit en RCA, parachevé à Khartoum fin janvier 2019 et soutenu par la communauté internationale, l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) en RCA a été signé le 6 février 2019 à Bangui. Bien qu'il s'agisse du 8ème accord de paix depuis 2012, cet accord marque l'espoir pour la République Centrafricaine (RCA) de sortir d'un conflit qui a débuté à la fin de l'année 2012. Ce conflit a causé la perte de milliers de vies humaines, engendré des violences massives contre la population et provoqué le déplacement d'environ un tiers de la population. Depuis, l'insécurité demeure en RCA, les GA continuent à se fragmenter et sont présents sur quasiment toute l'étendue du territoire. Ces dernières années les exactions commises par les GA sont notamment associées au contrôle des territoires pour l'accès aux ressources naturelles et minières ainsi qu'aux populations à travers la pratique de taxation notamment lors des transhumances de bétail ou lors des déplacements des personnes et des biens.

Alors qu'une période de calme avait suivi le retour d'un ordre constitutionnel et les élections présidentielles de 2016, de nouveaux pics de violences ont éclaté depuis 2017 notamment à Kaga-Bandoro, Bambari, Bria, Bangassou, Alindao, le quartier PK5 à Bangui, et Paoua. Suite à ces vagues de violence, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) a encore augmenté et est actuellement estimé à 640 969 (CMP, décembre 2018), tandis que 573 200 réfugiés centrafricains sont recensés actuellement dans les pays voisins (OCHA, Bulletin Humanitaire 42, février 2019).

L'APPR présente certains atouts par rapport aux précédents accords de paix qui ont tous connu des difficultés dans leur mise en œuvre. Il a impliqué une importante représentation du gouvernement, dirigée par Firmin Ngrebada, Directeur de Cabinet du Président de la République et nommé Premier Ministre dans la suite de l'APPR, et les principaux chefs de 14 GA. La signature de l'APPR est intervenue après le lancement fin 2018 par le gouvernement du programme DDRR à travers l'Unité d'Exécution du Programme National de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (UEPNDDR), notamment avec l'appui de la MINUSCA pour les aspects de désarmement et démobilisation, et de l'OIM et ACTED pour les phases de réintégration, sur des financements de la Banque Mondiale et des USA. Dans ce cadre, 136 ex-combattants issus du groupe Révolution et Justice (branches Sayo et Belanga) sont en cours de réinsertion et de réintégration dans l'Ouham Pendé (Communes de Paoua, Bozoum, Bavara, Taley) par l'OIM.

Ce grand programme de DDRR, qui intervient après la mise en œuvre en 2017/2018 d'un projet pilote, a permis la réintégration socio-économique de 235 ex-combattants à la date du 2 mai 2019. Une fois l'APPR signé, le gouvernement, en coordination avec la MINUSCA, a maintenu la dynamique initiée à Khartoum. Au nombre des premières mesures prises, un travail de conceptualisation des arrangements sécuritaires transitoires a été conduit, sous l'égide de la Coordination DDR-RSS-RN (Désarmement Démobilisation Réintégration - Réforme du Secteur de la Sécurité - Réconciliation Nationale) à la présidence de la République, avec l'implication de différentes composantes de la MINUSCA, et en prenant en compte les cadres de développement du secteur de la sécurité déjà en place. Il a abouti à la publication par le Président de la République de deux décrets portant création et régime juridique spécial des Unités Spéciales Mixtes de Sécurité (USMS).

Dans le cadre de cet exercice, les acteurs gouvernementaux centrafricains ont évalué le devis estimatif de l'opérationnalisation des USMS, incluant les phases de recyclages des cadres des

FDS et de formation des ex-combattants et leur déploiement, avec trois options envisagées en termes de nombres de personnels constituant les USMS. L'option 3, incluant 2 000 membres dont 1 200 ex-combattants et 800 membres des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), est celle recommandée par le Ministère de la Défense Nationale et de la Reconstruction de l'Armée (MDNRA) sur la base des avantages suivants : coût de mise en œuvre moins élevé, équilibre en primes de FDS et celles des ex-combattants, effectifs équilibrés, moyens logistiques limités. L'option 1, la plus coûteuse, inclut 2 800 membres dont 2 000 ex-combattants et 800 FDS, l'option 2 est la même que l'option 3 en termes de nombre de membres mais avec un coût de mise en œuvre des phases de formation et de déploiement supérieure.

b. Analyse du conflit

La RCA connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques, ajoutées à l'inégale répartition des ressources et actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents. Dans le passé, et depuis l'escalade des crises politiques dans le pays en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords de paix et de réconciliation. Ces différents accords ne sont pas parvenus à ramener la paix, les GA ont au contraire continué à renforcer leur emprise sur l'ensemble du territoire. Cette présence sur une grande partie du territoire empêche la mise en œuvre de plusieurs initiatives de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique. Cela ralentit, voir bloque complètement, le redéploiement de l'administration territoriale (surtout le redéploiement de forces de défense et de sécurité), la relance économique, les initiatives de cohésion sociale et renforce le sentiment d'impunité, surtout en ce qui concerne les violences basées sur le genre. De plus, l'échec des Accords précédents, et surtout des arrangements sécuritaires, a engendré un sentiment de méfiance entre les parties signataires, rendant la mise en œuvre globale des accords encore plus difficile.

Ce contexte post-signature des accords de paix reste donc fragile dû aux causes suivantes :

- *La présence des GA à travers le pays* : Malgré la signature de l'APPR et des différents accords précédents, les GA sont toujours largement présents et surtout actifs sur la majorité du territoire. Par exemple, le FPRC, est basé dans le nord du pays, à Birao et Ndele. L'influence du groupe s'étend jusqu'au centre du pays (de Kaga Bandoro à Bria), région riche en ressources minières. L'UPC, est lui basé dans le centre, à Alindao et Bambari. Un troisième groupe, le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) est installé à Kabo et le long de la frontière tchadienne, dans le nord du pays. Dans l'ouest et le nord-ouest du pays, il existe également d'autres groupes comme la Révolution Justice (RJ), le Mouvement national pour la libération de la Centrafrique (MNLC) qui eux sont installés sur les couloirs de transhumance de bétail. Ce taux de présence et de contrôle du territoire centrafricain affecte de manière directe l'exécution des mécanismes de mise en œuvre de l'accord et ralentit considérablement la réalisation de dividendes de paix que la population devrait ressentir. Particulièrement, les jeunes et les femmes qui sont majoritairement victimes de cette présence active des GA.

- *Manque de confiance dans les accords de paix* : au niveau politique, le processus de paix a abouti aux premières négociations directes entre le Gouvernement et les GA seulement après presque 6 ans d'un processus de paix entamé dès le début de la crise en 2013. Ceci peut être dû à l'historique des processus de paix antérieurs qui n'ont jamais été mise en œuvre entièrement par les signataires et surtout en ce qui concerne les arrangements sécuritaires. Malgré la signature de l'APPR, ce climat de manque de confiance persiste et empêche le bon déroulement dans la mise en œuvre complète de l'Accord. Pour preuve, juste après la signature de l'Accord, le gouvernement a dû être remanié deux fois et, malgré cela, les parties prenantes ont continué à faire preuve de contestation.

Ce manque de confiance est exacerbé également par la faible inclusivité des processus de paix en Centrafrique. En effet, très peu de femmes et de jeunes ont participé au dialogue politique et, dans le cas contraire, seulement en tant qu'observateurs. Cela se traduit par une mise en œuvre non sensible aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes, pourtant formant la majorité de la population centrafricaine. Les femmes et les jeunes ont toujours été écarté des mécanismes permettant de mieux contrôler et contribuer aux cadres de défense et de sécurité définis dans les différents accords. Cela également renforce le manque de confiance dans les décisions prises surtout dans le cadre d'améliorer la sécurité des populations.

- *Manque de sécurité physique et humaine* : Le manque de capacité de gouvernance administrative de l'Etat, surtout dans les zones de transhumance et minières, a attiré un grand nombre de ces GA à s'installer dans ces zones. Cela a eu pour effet la hausse des cas de violences surtout autour des axes de transhumance qui sont devenus des points conflictogènes avec pour conséquence néfaste des conflits intercommunautaires. La plupart de ces axes sont dénoués d'une présence d'acteurs étatiques pour contrôler et sécuriser le flux de bétails et prévenir les conflits entre communautés. Cette insécurité générale au niveau des populations quant à l'intégrité physique des individus affecte particulièrement les personnes vulnérables comme les femmes et les jeunes. Notamment, les activités des GA, qui sont généralement caractérisés par des chaînes de commandement faibles et des cas d'indiscipline, ce qui expose les femmes, et particulièrement celles qui habitent dans des zones isolées et sans présence d'acteurs sécuritaires, a des risques de violences basées sur le genre. Aussi, la situation sécuritaire, qui demeure précaire sur la plupart du territoire, limite la liberté de mouvement des femmes et, par conséquent, leur capacité de subvenir aux besoins de leurs familles.

La situation sécuritaire affecte aussi les jeunes, qui constituent la majorité de la population centrafricaine : aux risques de violences directes, souvent liées à la prédation des GA ou à des tensions intercommunautaires, s'ajoute l'impact de l'instabilité économique qui prive la jeunesse d'opportunités économiques, et augmente le risque de recrutement dans les GA ou au recours à la criminalité comme moyen de subsistance. A nouveau un tel cadre de violence et d'insécurité ambiante empêche le développement humain et l'amélioration des rapports entre individus et communautés, besoin qui est au cœur de l'esprit de l'Accord de paix.

Pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord de paix négocié à Khartoum, il est important d'intervenir sur les aspects ci-haut mentionnés. L'APPR en son article 16 sur les arrangements sécuritaires transitoires stipule que les parties s'engagent à mettre en place des unités spéciales

mixtes de sécurités (USMS) constituées de forces de défense, de sécurité et, en majorité, des membres des GA. Cette disposition de l'Accord offre une opportunité cruciale afin de permettre aux GA de s'engager dans une voie permettant des alternatives de paix inclusives mais aussi de renforcer la confiance entre les parties prenantes et enfin de sécuriser des zones hautement volatiles afin de garantir la sécurité humaine autrement difficile à atteindre.

La mise en œuvre des USMS telle que décidée par l'APPR contribue à répondre aux causes structurelles et motrices du conflit en RCA. Certains ex-combattants, une fois passés dans un premier temps par le processus du Désarmement et de la Démobilisation, incluant le vetting, rentreront dans cette configuration pour renforcer la sécurité à certaines zones géographiques à enjeux sécuritaires prioritaires tels que les couloirs de transhumance et les sites miniers. Il est aussi prévu par l'APPR que ce déploiement contribue à la protection des populations, et serve à établir la confiance entre les communautés.

En parallèle à cet arrangement qui est temporaire et prévu pour deux ans renouvelables, le programme DDR devrait se poursuivre, visant la réintégration dans la communauté de nombre d'anciens combattants et orientant de même certains d'entre eux vers l'intégration dans les corps en uniforme de la RCA.

En ce qui concerne l'ancrage juridique, les USMS sont placées sous la supervision du Chef d'Etat-Major des Armées. A ce titre, leur mise en place et leur fonctionnement obéit non seulement aux principes généraux que l'Accord reconnaît, car fondamentaux au règne de l'Etat de droit en République Centrafricaine mais aussi à l'arsenal juridique encadrant l'exercice de la fonction militaire. En cas de toutes violations, le recours se fera à travers ce cadre juridique. Les règlements de discipline dans l'armée, le code de justice militaire et le code de conduite des soldats s'appliqueront à tous les membres constituant les USMS. Particulièrement, il est envisagé qu'un certains nombres de femmes soient incluses dans les USMS. Cela facilitera les liens auprès des communautés, notamment en ce qui concerne leur rôle de protection de la population, particulièrement la protection et prévention des actes de violences vis-à-vis des femmes. Malgré que ce cadre juridique régisse les USMS, il existe des difficultés dans son opérationnalisation – par exemple, le cadre de la justice militaire est encore en cours de développement. Il est donc nécessaire de créer un cadre de protection plus accessibles aux populations qui côtoieront ce nouveau type de déploiement, avec un accent particulier sur la protection des femmes et des jeunes.

c. Analyse des acteurs et dynamiques

Acteurs	Dynamiques
<i>Forces de défense et de sécurité intérieure (FDSI)</i>	Ils participent aux USMS et gardent leur statut d'agents de l'Etat. Les règlements de discipline dans l'armée, le code de justice militaire et le code de conduite des soldats s'appliquent à tous les membres constituant les USMS. Les FSI seront les premiers maillons de la chaîne pénale. Les membres des FDS déployés au sein des USMS proviennent des unités affectées dans la circonscription de la Zone de Défense. A défaut, ils sont désignés par l'autorité hiérarchique à partir de leurs lieux d'affectation habituelle. Ils sont détachés pour une période de deux ans, au bout de laquelle ils rejoignent leur unité d'origine pour les

	individus, ou leur base de stationnement pour les unités constituées.
<i>Groupes armés (GA)</i>	<p>Les anciens membres des GA entrant dans les USMS répondent aux dispositions pertinentes du cadre juridique de mise en œuvre du Programme DDRR qui leur confère le statut d'ancien combattant, après leur désarmement effectif et leur démobilisation formelle. Après la phase de démobilisation, les candidats éligibles aux USMS rejoignent directement la formation. Il est à noter que ce ne sont pas tous les GA qui adhèrent à l'APPR. Les GA non éligibles aux USMS restent une menace pour l'Accord et surtout la mise en œuvre des arrangements sécuritaires. Néanmoins, des efforts de dialogue et de mesures de sécurisation sont fait par les facilitateurs et garants de l'Accord pour protéger ces acquis.</p> <p>Le manque d'opportunités économiques et l'insécurité au niveau individuel et communautaire constituent des éléments fondamentaux dans le choix des individus d'adhérer à un GA. Dans cette perspective, l'intégration dans une structure officielle et l'accès à une source de revenu régulière constituent des motivations suffisantes pour les anciens combattants qui seront intègres dans les USMS. De plus, l'adhésion des leaders des GA au dispositif de l'APPR constitue un élément important pour assurer l'engagement continu des ex-combattants dans les USMS, et permettra de répondre si des cas de défection se présentent.</p>
<i>Population locale</i>	<p>Les USMS seront appelés à être déployés prêt des populations, surtout sur les zones spécifiques des couloirs de transhumance où se côtoie plusieurs groupes intercommunautaires. Ces populations ont très peu de connaissance sur le rôle des USMS et leur mandat. Malgré que l'étude HHI ait prouvé que la population a une plus grande confiance aux FACA, ce type de déploiement nouveau (incluant FDSI et GA) pourrait générer de la méfiance par les populations locales qui devront être sensibilisée à ce nouveau type de déploiement ainsi qu'aux rôles que jouent les USMS dans ces zones. Les populations locales sont particulièrement vulnérables aux conflits agropastoraux dû aux axes de transhumance.</p> <p>Les jeunes sont particulièrement actifs dans ces actes de violences. Les jeunes dans ces zones ont un accès limite aux ressources et aux prises de décision. Ils sont donc vulnérables car pour avoir accès a un sentiment de pouvoir et des moyens d'existence ils ont tendance à s'enrôler dans les groupes armes. De plus, la faible capacité et le nombre réduit d'organisations de jeunes dans ces zones ne permet pas non plus à envisager des alternatives de leurs conditions de vie. Les groupes de jeunes dans ces zones n'ont également pas accès aux processus de décisionnel et ont une</p>

	<p>faible connaissance des enjeux de l'APPR. Cet état de chose nécessite d'en tenir compte pour qu'ils participent activement aux activités relatives à la cohabitation pacifique intercommunautaire.</p> <p>Les femmes sont également particulièrement vulnérables aux violences et leur capacité de participation aux instances de gouvernance et de prise de décision est limitée. Tout d'abord, dans les zones de transhumance, la dynamique du genre semble être influencée par les us et coutumes ancestraux des différents groupes d'éleveurs et d'agriculteurs avec des conséquences spécifiques sur les femmes. A cause du manque d'accès au bétail et à la terre, les femmes ont un très faible pouvoir économique qui se répercute sur leur accès aux prises de décisions. Les femmes et les jeunes filles évoluent donc dans un cadre d'extrême pauvreté, d'insécurité généralisée avec des déplacements forcés et avec un manque de cadre de protection et de participation sociale et civique. Il existe des groupements de femmes, notamment chez les agriculteurs, qui se focalise surtout sur le relèvement socio-économique avec beaucoup de difficulté. Ces groupements ont très peu d'accès aux instances de gouvernance locale et encore moins aux sources d'informations concernant l'APPR.</p> <p>Les USMS qui sont amenés à sécuriser les axes seront appelés à renforcer leurs liens avec ces populations. Une campagne de sensibilisation et d'information sur les accords est en cours, avec l'appui du PBF, pour faciliter l'adhésion des populations aux termes de l'Accord, notamment une meilleure compréhension sur les USMS.</p>
<i>Autorités locales</i>	<p>Le cadre de coordination au niveau local de l'APPR inclut le Comité de Mise en Œuvre Préfectoral (CMOP) et le Comité Technique de Sécurité (CTS). Ces deux structures incluent des membres des autorités locales ainsi que des représentants des GA. Cette architecture locale sera en charge de suivre et contrôler les interventions des USMS. Le PBF appuie également la mise en place de ces structures. Les autorités locales seront amenées à suivre, prévenir et prendre des mesures contre les violences ou menaces à l'encontre des populations civiles.</p>

c. Cadre Stratégique

L'exécution des arrangements sécuritaires est essentielle à la mise en œuvre correcte de l'Accord de Politique pour la Paix en RCA. Cet accord est le fruit de longues années de négociations, ayant mobilisé les Nations Unies et les partenaires de la RCA, à la recherche d'une solution durable aux conflits récurrents qui minent la paix et le développement de ce pays. Le présent Accord capitalise sur les progrès obtenus des différents cadres de gestion gouvernementaux mis en place depuis le Forum de Bangui de 2015, principalement le Programme DDRR qui en a dérivé et qui est reconnu par l'Accord. Ce programme prévoyait

initialement une dissolution des GA à travers les deux voies de la Réintégration dans les communautés et de l'Intégration dans les corps en uniforme pour ceux qui en remplissent les critères.

L'Accord en ouvrant une troisième possibilité au DDR, quoique temporaire, assure la reconstruction progressive de la confiance entre les anciens GA, l'Etat et les populations. Elle met en place une mesure majeure de transition entre une situation de proliférations de groupes en armes à une situation mieux maîtrisée par le gouvernement, tout en rassurant les premiers de leur participation à la provision de la sécurité à des secteurs définis et sur des thématiques bien précis. Le concept mis en place prévoit que les USMS doivent être constituées par 60% d'ex-combattants des GA et par 40% par des membres des FDS après une formation de deux mois.

Le Concept développé a pris en compte le contexte de réforme du secteur de la sécurité, traduit par l'existence de plans au niveau des forces armées et celui des forces de sécurité prévoyant une reprise effective du contrôle du pays par les forces régulières et leur déploiement auprès des populations. Comme corolaire au placement des USMS sous la 'supervision' du CEMA, les représentations zonales de l'Etat-Major auront en charge la planification et l'exécution des opérations de ces unités, en ayant à l'esprit de respecter la cohérence avec les engagements gouvernementaux. La composition mixte des unités donne la garantie que les différentes expertises fournies par l'Etat couvriront les dimensions spécifiques des interventions, en termes d'organisation et de conduite des opérations de sécurisation, ainsi qu'en termes de liaison avec le corps judiciaire.

Le projet s'articule autour des décisions des signataires de l'APPR de février 2019 en favorisant leur application, et en particulier deux articles. L'article 16 de l'APPR sur les arrangements sécuritaires transitoires dispose que « les parties s'engagent à mettre en place des USMS pour une période transitoire de 24 mois, placées sous la supervision de l'Etat-Major des FDS, et pourront solliciter l'appui technique de la MINUSCA ». L'article 17 stipule que les USMS auront les missions suivantes : protection et sécurité des populations civiles, renforcement de l'ordre public, sécurisation des couloirs de transhumance, ainsi que toute missions assignées par le Comité Technique de Sécurité (CTS).

Les principes d'engagement des USMS arrêtés par le gouvernement⁷ prévoit de : (1) Retenir un schéma clair d'ancrage avec le programme DDRR, avec le passage au désarmement et à la démobilisation, incluant le vetting, comme première étape de l'entrée des candidats dans le mécanisme, (2) Rechercher la cohérence avec le processus RSS dans le respect du cadre normatif, et (3) Préserver les acquis sécuritaires en maintenant les USMS en dehors des grandes agglomérations et des sites d'exploitation des ressources minières.

Sur la base de l'option 3 de financement qui reste à valider par le gouvernement et les partenaires, les USMS compteraient un effectif provisoire de 2 000 membres, dont 800 membres des FDS et 1 200 ex-combattants des GA. Ces derniers, après être passés par la phase de désarmement et démobilisation, recevront une formation de 2 mois avant d'être employés sur le terrain. Cette option a été proposée par le Comité Spécial mis en place pour l'opérationnalisation des USMS en raison de son coût plus réduit et de son avantage comparatif quant à la recherche de l'équilibre sécuritaire et de la cohésion entre les FDS et les ex-combattants des GA (MDNRA, Coût estimatif mise en place des USMS, mars 2019).

⁷ Présidence de la République. Rapport des travaux du comité de suivi-évaluation de l'intégration des ex-combattants éligible dans les FDS sur le concept de création et d'opérationnalisation des USMS, 25 février 2019.

En accord avec les articles 10 et 11 de l'APPR, tous les éléments des GA éligibles dans les USMS doivent recevoir une formation de deux mois et leur encadrement est assuré par les cadres des FDS sous la supervision du MDNRA, qui pourra solliciter l'appui des partenaires nationaux et internationaux, y compris certaines Organisations Non Gouvernementales (ONG) internationales du domaine des Droits de l'Homme (DH) et du Droit International Humanitaire (DIH) dans les centres prévus à cet effet ». Le programme de formation des USMS sera essentiellement axé sur la morale, l'éthique, le civisme, les DH et le DIH, avec un accent particulier sur la lutte contre les violences basées sur le genre et également des notions de patrouilles de sécurisation de couloirs de transhumance et des sites miniers, de protection des populations civiles.

Trois centres de formation ont été identifiés par le MDNRA, situés au Nord-Ouest (Bouar), au Centre-Nord (Ndele) et au Centre-Est (Bangassou). Les formations seront orientées sur les questions d'éthique et de civisme ainsi que les aptitudes de base requises pour la conduite des missions de protection des couloirs de transhumance et de sécurisation des zones minières tels que stipulé dans l'APPR.

d. Approche programmatique

En ce qui concerne les acteurs en charge du DDR, la MINUSCA travaille en étroite collaboration avec la coordination nationale DDRR afin d'exécuter une première étape d'identification des ex-combattants. Les listes des ex-combattants participants aux formations seront transmises par l'UEPNDDRR. La phase de formation elle reste déficitaire d'appui logistique et technique. Au niveau des acteurs dans cette phase, la Mission Européenne de Formation Militaire (EUTM) a déjà formé des cadres et officiers de l'armée centrafricaine (FACA) Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) appuiera aussi le volet substantif de la formation. Il est envisagé que ces cadres puissent fournir une base de formateurs qui appuieront la phase de formation des USMS. Néanmoins, les besoins logistiques restent un grand défi. Suite à la signature de l'APPR plusieurs missions de haut niveau des partenaires internationaux, notamment les Nations-Unies, l'Union africaine et l'Union européenne ont fait état de leur volonté d'appuyer les USMS. L'UE et L'UA ont confirmé que l'appui escompté pourra pas être disponible d'ici la fin de l'année 2019 et/ou début 2020. Le financement du PBF permettra ainsi de faire le lien entre la phase de formation de et le déploiement qui lui sera entièrement financé par l'UE et l'UA. Le Gouvernement est également partie prenante de cet effort et s'investira à payer, à temps, les salaires des FDSI déployés dans les USMS. En vue de l'aspect hautement sensible de ces mesures sécuritaires, qui ont pour vocation de renforcer la confiance des partis signataires et stabiliser rapidement les zones à fortes présence de GA, et surtout en vue du calendrier stipulé dans l'APPR (les USMS auraient dû être lancer 90 jours après la signature de l'accord), il est urgent de fournir un appui logistique à cette phase de formation permettant ainsi de jeter les bases pour la mise en œuvre des arrangements sécuritaires transitoires de l'APPR. Pour accompagner ces efforts, les parties prenantes envisagent la création d'un comité de suivi incluant tous les partenaires clés notamment le gouvernement, les Nations unies, l'UE et l'UA afin de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des USMS.

De plus, dans l'esprit de l'Accord de paix, les USMS ont pour vocation d'être déployées au plus près des populations et dans des aires spécifiques, comme les couloirs de transhumance. Les zones de transhumance et surtout les aspects de prévention des violences agro-pastorales sur ces zones ne sont pas assez analysés et peu répertoriés malgré leurs tendances à être des zones conflictogènes. Pourtant, au-delà de pouvoir déployer des USMS formé, il faut

également que l'exécution de leur mission soit efficace et prenne en compte les réalités des localités concernées, selon les problématiques de sécurité posées.

De plus, la proximité des USMS avec les populations, le type de déploiement nouveau (USMS en plus des forces de défense et sécurité ordinaire dans certaines de ces zones) amène un autre défi étant la bonne compréhension et acceptation des populations environnantes des zones de déploiement. Un effort particulier de sensibilisation des populations permettra non seulement de faciliter le déploiement et l'opérationnalisation des USMS mais aussi d'offrir un cadre d'engagement des populations vis-à-vis de cette initiative mais aussi de protection et prévention de toutes conséquences négatives du déploiement des USMS.

Pour adresser cela, il sera nécessaire de cartographier les principaux couloirs de transhumance afin de mieux orienter le déploiement futur des USMS informant sur les lieux à sécuriser d'une part, et d'autre part renforcer la sensibilisation et la mobilisation communautaire en vue de favoriser l'acceptation de cet arrangement temporaire par les populations et prévenir toute formes d'effets négatifs. Cela permettra de réduire les risques réels de voir les ex-combattants mal acceptés par des populations qui auraient pu subir des violences par le passé, que cela provienne des anciens GA ou des anciens déploiements militaires. Ces activités ont pour objectif de contribuer au renforcement des systèmes de gestion locale et national de conflits, en normalisant et harmonisant les rôles entre les FDS et les civils en relation avec les FDS pour cette gestion. L'Etat-Major est responsable de la mise en place du système de contrôle et de discipline des effectifs, incluant entre autres la gestion des plaintes en cas d'abus/violence/VBG/exactions entre USMS et population/communautés mais aussi entre USMS/FACA, et entre USMS. La mise en place d'un système fonctionnel permettra de faciliter l'accomplissement de la mission des USMS en préservant une approche « do not harm » vis-à-vis des populations et des USMS déployées.

Le projet s'inscrit aussi parfaitement dans le package plus global de l'appui du Peacebuilding Fund à la République centrafricaine. Les interventions menées par le projet seront complémentaires avec celles mises en œuvre dans le cadre du projet d'appui au redéploiement des FSI, de manière à renforcer la chaîne pénale dans les zones de déploiement des USMS et la restauration de l'État de Droit. Le projet est aussi cohérent avec le projet d'appui à la Médiation et au Dialogue qui appuie les mécanismes de suivi de mise en œuvre de l'accord de paix, notamment à travers l'opérationnalisation des CMOP et des CTS, où siègent les acteurs de sécurité, et qui constitue la plateforme de recueil et de traitement des plaintes en complément aux structures régulières de Police et de Gendarmerie si elles sont bien établies dans la zone et à proximité. Enfin, les activités d'information et de sensibilisation organisées avec le projet d'appui à la communication de l'APPR, notamment en matière de promotion de la participation des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre de l'APPR, permettra non seulement de renforcer les activités de protection et prévention des violences basées sur le genre mais aussi de faciliter l'acceptation du déploiement des USMS dans les zones du projet.

I. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a. Contenu du projet

Objectif Général : Contribuer aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix en RCA à travers l'appui à la mise en œuvre de l'APPR et notamment dans la mise en place et le fonctionnement des USMS.

Résultat Attendu 1 : 800 ex-combattants et 533 FDSI intégrés dans les USMS sont capables de conduire les opérations prévues dans leurs termes de références à travers une formation efficace et répondant aux besoins de leur déploiement

Le projet prévoit de financer les aspects logistiques des formations des ex-combattants et les formateurs (FDS formés par EUTM et CICR). La formation se fera progressivement, en commençant à l'ouest (Bouar) et évoluera selon le développement de la phase de DDR dans les zones ciblées. Pour le moment, le nombre de GA inclut dans les formations est estimé à 1200, qui seront distribués également entre les trois Zones de Défense afin de respecter la proportion de 60/40 entre les ex-combattants et les éléments issus des FDSI. .

Les aspects logistiques de la formation incluent l'encasernement (logements/espaces de formation avec des infrastructures mobiles et différents services essentiels) pendant la phase de formation des ex-combattants des GA et des FDSI, assurée par le gouvernement avec l'appui de la MINUSCA, pour faciliter leur déploiement. En ce qui concerne, le logement, il s'agit de matériel transportable qui pourra servir même durant la phase de déploiement (tentes). Donc, une partie du matériel acquis pour la phase de formation facilitera également la phase de déploiement, dont le financement est prévu par l'UA avec l'appui financier de l'UE d'ici Juin 2020, incluant les tentes et leurs équipements qui pourront être réutilisés sur le terrain, les générateurs, les véhicules (à noter que l'appui en matériel roulant est nécessaire dès le début de la formation sur les aspects opérationnels – En plus de ceux envisager dans ce projet pour commencer la formation rapidement, l'OIM fournira également des véhicules additionnels d'ici la fin du projet), les uniformes et équipements individuels, entre autres. Les USMS sont appelés à être mobile d'où l'aspect important d'utiliser du matériel réutilisable et transportable dès le début de la formation. A noter également que les forages pour les centres bénéficieront à la population locale une fois les centres démontés. Afin de rester conforme à l'organisation de la défense en RCA, et rendre facile la fonction de supervision de l'autorité militaire, l'ensemble des USMS est regroupé en trois grandes zones géographiques, conformes au trois Zones de Défense mises en place par le Plan National de Défense (hormis la Zone Autonome de Bangui). Ces zones seront donc ciblées de manière flexible et progressive par le projet.

Les moyens logistiques développés favoriseront le recrutement de femmes ex-combattantes dans les USMS, en permettant notamment des logements et un accès à des toilettes différenciées et sécurisées. L'inclusion de femmes dans le recyclage des cadres des FDS sera également favorisée, ainsi que dans la phase de sensibilité et de mobilisation des communautés. La formation durera deux mois et est prévue de débuter en juillet 2019. Les activités de formation débiteront à Bouar. Les discussions en cours entre les parties prenantes concernées indiquent et assurent aux partenaires que le gouvernement et les GA sont engagés dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Comme prévu, l'UE prendra en compte les primes dès le début de la formation et pendant les 10 mois restants du projet.

Suite à la révision budgétaire du projet pour étendre le financement à la phase de déploiement, La phase de formation sera réduite à 2 sites (Bouar et Ndélé) au lieu de 3 comme initialement prévu.

Produit 1.1 : L'appui logistique nécessaire à la phase de formation est fourni

Activités :

- Identifier avec les partenaires les sites pour les deux centres de formation
- Appuyer le transport des ex-combattants ayant passé avec succès le vetting jusqu'aux centres de formation
- Installer les centres de formation incluant les tentes pour les formations et le logement, les sanitaires (latrines, douches), générateurs, approvisionnement en eau (1 forage par centre à réaliser), centre de santé, espace pour la restauration ; Les aspects liés au genre seront intégrés à cette activité pour permettre la participation en toute sécurité aux sessions de formation notamment des ex-combattants femmes, avec notamment une évaluation des besoins infrastructurels des femmes ex-combattantes
- Fournir le matériel didactique nécessaire aux formations
- Fournir les uniformes aux membres des USMS (Ex-combattants et FDS) avant le début de la formation
- Fournir 2 véhicules 4X4 pour chacun des 2 secteurs (4 véhicules au total)
- Assurer la maintenance des centres

Résultat Attendu 2 : Le déploiement des USMS est stratégiquement orienté en fonction des priorités sécuritaires des zones de transhumance et minières.

Le projet répond au défi de manque de données sur le déroulement des activités de transhumance dans les zones de déploiement des USMS. Le défi majeur auquel seront confrontées les USMS est la gestion des sites conflictogènes sur les axes de transhumance afin de pouvoir sécuriser et gérer pacifiquement les conflits agro-pastoraux. Cela sera fait à travers le renforcement des capacités des institutions nationales grâce au partage de connaissance concernant la meilleure gestion des mouvements de transhumance sur les corridors et le développement de méthodes de collecte de données sur la mobilité pastorale. Il sera mis en place un réseau d'informant relayant les information pertinentes et formes afin de soutenir l'élaboration de stratégies de sensibilisation et d'atténuation des conflits pastoraux.

Produit 2.1 : Les couloirs de transhumances et zones minières prioritaires pour le déploiement des USMS sont cartographiés

Activités :

- Mise en place du « Transhumance Tracking Tool » (TTT) basé sur la méthodologie DTM de l'OIM permettant de cartographier les couloirs de transhumance principaux dans le Nord-Ouest, le Centre-Nord et le Centre-Est
- Identifier les populations cibles et zones à risques de conflits le long des couloirs de transhumance et des zones minières
- Partager les résultats avec les partenaires concernés afin de faciliter le déploiement des USMS le long des couloirs de transhumance cartographiés et au niveau des sites miniers prioritaires.

Produit 2.2 : Les populations cibles sont sensibilisées et mobilisées pour faciliter le déploiement des USMS le long des couloirs de transhumance identifiés

Activités :

- Effectuer des campagnes de sensibilisation radio et dans les communautés pour contribuer à promouvoir la paix dans le cadre du déploiement des USMS
- Identifier les risques de conflit agro-pastoraux et les mesures de mitigation possibles le long des corridors de transhumance cibles ;
- Mobiliser les communautés conjointement avec les USMS pour mettre en place des mesures de prévention des risques de conflit agro-pastoraux
- Faciliter la mise en place de système d’alerte précoce et impliquant mieux les autorités locales dans la chaîne de sécurité.

Résultat Attendu 3 : Les USMS sont déployés dans les localités stratégiques et prioritaires liées à la transhumance et activités minières.

Il est prévu que 2000 éléments feront partie des USMS et seront formés pendant une période de deux mois. Il est prévu que cette formation ait lieu dans trois centres, créés chacun dans une des zones de défense identifiées comme prioritaires pour le déploiement des USMS (Zone de Défense Nord-Ouest – Bouar ; Zone de Défense Sud-Est – Bangassou, Zone de Défense Nord-Est – Ndele) ; chaque zone accueillant un effectif correspondant à un bataillon (666/667 éléments). Cette formation sera axée sur des entraînements pratiques et physiques, ainsi que sur les principes du droit international humanitaire.

Une fois la formation terminée, les bataillons USMS seront déployés sur le terrain, et commenceront les opérations sur une durée totale de 24 mois. Chaque bataillon USMS sera divisé en 4 compagnies maximum, qui seront déployées dans 4 préfectures de la Zone de Défense dans laquelle elles ont été formées, pour appuyer, conformément à leur mandat, la sécurisation des couloirs de transhumance et des sites miniers, ainsi que pour faciliter la protection des civils dans leurs zones de responsabilité respectives.

Les acteurs internationaux se sont engagés à appuyer la mise en œuvre des USMS. L’OIM a reçu un financement du PBF pour fournir un appui logistique à la phase de formation des 3 bataillons USMS. En vue du besoin d’aligner les financements des partenaires adéquatement, il est maintenant prévu d’appuyer 2 camps de déploiement du premier site de formation des USMS (Zone de défense nord-ouest, Bouar) afin de permettre la mise en place du site de formation de Ndélé. Cette phase de déploiement vise à appuyer les 666 éléments formés dans le site de Bouar. Elle est prévue en deux étapes : la constitution des USMS (Installation et mise en place des 2 sites de déploiement) et les opérations (logistique des activités opérationnelles des USMS selon leur mandat). La révision vise à ce que le financement PBF prenne en charge les deux étapes mais selon des modalités différentes. L’OIM prendra en charge directement l’installation des 2 camps de base pour le déploiement dans la zone de défense Nord-Ouest, mais ne sera pas impliqué directement dans l’appui aux opérations de déploiement proprement dites. Un accord de principe (MoU) est en cours de développement avec la Minusca afin que les opérations de déploiement puissent être soutenu par leurs services logistiques sur la base de remboursement des frais. Le financement PBF couvrira les activités dans le Nord-Ouest pendant les premiers 6 mois (juin 2020) à partir du début du déploiement, et par la suite il est

prévu que l'Union Européenne prenne en charge tous les coûts des USMS via son financement d'Appui aux Opérations de Maintien de la Paix.

Le choix du site de déploiement des 2 compagnies USMS afférentes à la zone de défense nord-ouest a été décidé par le comité stratégique sur les USMS, présidé par le Premier Ministre, il s'agira de Paoua et Berberati. La date provisoire pour le début du déploiement des USMS est Décembre 2019.

Pour appuyer l'entretien des sites de déploiement et la fourniture des matériels nécessaires à la conduite des opérations, OIM demandera le soutien de la MINUSCA afin de garantir la continuité de l'appui logistique et du ravitaillement des compagnies USMS.

L'OIM sera en mesure d'intervenir directement uniquement pour l'installation des 2 sites de déploiements.

Produit 3.1 : L'appui logistique nécessaire à la phase de déploiement est fourni afin d'assurer le déploiement des USMS dans les couloirs de transhumance et zones minières prioritaires.

L'appui logistique à la phase de déploiement durera jusqu'au 30 juin 2020. Il est prévu que le mécanisme de financement par un Opération de Maintien de la Paix de l'UE puisse être, d'ici-là, lancée afin de prendre le relai et couvrir les activités de déploiement, ainsi que les formations restantes, sur la durée entière d'opérationnalisation des USMS (prévue pour 24 mois).

Activités :

- Installation de 2 centres de déploiements des USMS ;
- Fonctionnement des opérations des USMS durant leur déploiement :
 - o Livraison mensuelle de 300 lt. d'essence pour 2 compagnies USMS de la Zone de Défense Nord-Ouest ;
 - o Maintenance régulière des véhicules USMS auprès des unités Transport de la MINUSCA présentes sur le terrain ;
 - o Entretien et maintenance du site (systèmes d'eau et latrines, réparations du matériel)
 - o Appui logistique à la livraison de ravitaillements et matériels d'entretien vers les sites de déploiement ;
 - o Assistance dans la maintenance du système radio en dotation aux USMS.
 - o Fournir un véhicule pour la construction de chacun des deux sites de déploiement identifié par le Comité Stratégique (2 véhicules au total).

b. Cadre des résultats du projet.

Voir annexe B.

c. théorie du changement

Si les capacités des USMS permettent de renforcer la protection et la sécurité des populations civiles, et de renforcer l'ordre public particulièrement en sécurisant les zones de transhumances ;

Alors, le projet parviendra d'une part à renforcer la confiance entre le gouvernement et les GA, et d'autre part à améliorer la confiance de la population dans le processus de paix, réduisant ainsi les obstacles vers une paix durable en RCA ;

Car, la mise en œuvre de l'APPR sera perçue par les ex-combattants, les FDS et les communautés comme étant transparent et bien organisé ; et car les liens entre les parties concernées seront appuyés à travers l'identification conjointe des solutions aux risques sécuritaires prioritaires dans les zones de déploiement.

d. Stratégie de mise en œuvre du projet.

Le recrutement des ex-combattants suivra un processus de désarmement et démobilisation dans le cadre du programme national de DDR qui devrait débiter dans les plus brefs délais afin de lancer la phase de formation. La phase pilote de formation des formateurs devrait en principe démarrer d'ici fin mai avec la contribution de EUTM qui s'engage à former 15-20 formateurs FACA/FSI en collaboration avec l'Etat-Major des Armées (EMA) et la MINUSCA (SSR, Force, UNPol). Cette formation durera 2 semaines suivi de leur déploiement sur Bouar pour assurer la formation des éléments USMS d'ici fin Juin si possible.

Le projet interviendra suite à cette première étape de désarmement et démobilisation incluant le vetting des ex-combattants effectuée sous la coordination de l'UEPNDDR. En effet les phases de désarmement et de démobilisation seront les prérequis à toute éligibilité des ex-combattants dans les phases suivantes.

Une transition sans heurt entre les donateurs à travers les différentes phases sera essentielle au succès des USMS. Il sera important d'éviter un décalage entre la fin de la formation des anciens combattants et leur déploiement dans les USMS. Cela créerait un risque que les anciens combattants démobilisés retournent aux activités des GA, ce qui compromettrait la crédibilité des USMS et le processus de DDR.

Dans le cadre de ce projet, l'accent mis sur la formation à Bouar et à Ndélé et le déploiement d'une partie du bataillon USMS de la Zone de Défense Nord-Ouest repose sur l'hypothèse que l'UE et l'UA pourront intervenir rapidement pour assurer le démarrage des activités dans la Zone de Défense Sud-Est, et garantir la continuation des activités dans les deux Zones de Défense ciblées par le projet. La mise en œuvre de la phase de déploiement (activités d'opérations militaires des USMS) repose sur la base d'un Accord d'Entente (MoU) entre la Minusca et l'OIM. En effet, l'appui aux activités opérationnelles militaires des USMS est exclus du mandat de l'OIM. De ce fait, il est donc envisagé que ces opérations soient appuyées par la Minusca à travers le financement PBF octroyé à l'OIM.

Chronogramme du projet

La mise en œuvre des activités d'appui à la formation sera dépendante des activités de désarmement et de démobilisation de la première phase. Il est probable que toutes les régions ne soient pas prêtes en même temps pour la phase de formation des ex-combattants, dans ce cas l'appui à la formation se fera de manière échelonnée dans le temps. Il est anticipé que la zone Ouest (Bouar), où les activités de DDR ont déjà commencé, puisse débiter les formations avant les deux autres régions.

Le projet s'adaptera au calendrier de démobilisation et aux nombres de personnes à former disponibles. La capacité des camps sera adaptée aux besoins en termes de nombre de personnes disponible pour une session de formation donnée.

Le projet est basé sur l'hypothèse que le processus de DDR des ex-combattants soit achevé dans les délais prévus, mais une certaine flexibilité pour les aspects logistiques sera nécessaire pour ajuster les formations (dates de début, nombre d'ex-combattants démobilisés, nombre d'ex-combattants ayant passé le vetting avec succès à former).

L'achat du matériel pour les sites de formation (par ex : tentes, uniformes, ...) se fera de manière groupée par appel d'offre, géré à partir du bureau de l'OIM en Centrafrique, pour permettre de disposer du matériel le plus tôt possible et pouvoir le déployer pour commencer les formations dès que possible. Le matériel acquis sera entreposé à Bangui d'abord, dans les 2 magasins d'entreposage sécurisé de l'OIM, avant d'être ensuite acheminé sur le site pour installation. La première tranche de déboursement devra permettre un achat groupé en début de projet pour faciliter la mise en œuvre et pour bénéficier de tarifs avantageux. Le chronogramme de l'installation des camps se fera en fonction de la disponibilité des ex-combattants à former. Le matériel sera transporté sur les sites de formation et stocké sur place pour être disponible à tout moment pour démarrer les formations. Les sites seront identifiés en début de projet et les forages effectués dès que possible. Le recrutement des staffs pour l'appui logistique aux formations se fera également en fonction du début de celles-ci.

Actuellement le site de la Zone de défense du Nord-Ouest (Bouar) a été finalisé en suivant le chronogramme ci-haut mentionné. Le site a été inauguré la 16 octobre par le Président de la République et la formation a commencé aussitôt. Sur la base de la révision du projet, 2 sites de déploiement additionnels seront également mis en place selon la même méthodologie (identification des sites, acheminement du matériel depuis Bangui, entreposage et montage des sites, maintien des sites) mais avec des effectifs diminués (un effectif d'environ 166 personnes par sites de déploiement).

Les activités liées au TTT commenceront dès le début du projet, suivies par la sensibilisation et mobilisation des communautés une fois identifiées et les zones prioritaires de déploiement proposées. Le début des activités de sensibilisation sera effectué dès que les zones potentielles de déploiements seront identifiées afin d'optimiser celui-ci. Les données collectées sont partagées avec les partenaires du gouvernement pour encourager leur engagement et leur appropriation. Les organisations partenaires seront formées et suivies afin de renforcer leurs capacités et transférer les connaissances dans ce domaine.

Communication sur le projet : Les équipes du projet assureront la préparation de la documentation nécessaire et des publications détaillant les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du projet au niveau opérationnel (sur les sites d'activités) ainsi qu'au niveau institutionnel (activités officielles de lancement du projet, avec les partenaires et autorités nationales). Les responsables du projet communiqueront régulièrement sur les visites de terrain pour relever les informations relatives à l'avancement des activités, y compris des témoignages de bénéficiaires, afin d'en faciliter la visibilité à travers les médias (radios, télévisions, journaux, web). La visibilité du PBF sera assurée à travers les activités citées ci-haut et le logo PBF sera inclus à travers tout le matériel de communication produit.

II. Gestion du projet et coordination

a. Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

L'OIM est un partenaire d'exécution privilégié de l'UEPNDDRR dans le cadre du processus de DDR enclenché à Paoua et Kaga Bandoro. Outre les programmes de DDR et CVR en cours, financés par différents donateurs (Banque Mondiale, l'Union Européenne et PBSO), l'OIM met en œuvre un projet pilote transfrontalier avec le Tchad en partenariat avec la FAO relatif à la consolidation de la paix et au renforcement des dialogues locaux, institutionnels et sous-régionaux dans le cadre de la gestion des tensions communautaires liés aux mouvements de transhumance.

L'OIM dispose de bases logistiques à Ndele et Bangassou et prévoit d'ouvrir une base localisée dans l'enceinte de la base MINUSCA à Bouar.

- **Résultat Attendu 1** : mise en œuvre directe par l'OIM, partenariat avec la MINUSCA (escortes, transport de cash, base logistique, etc...) et les autorités concernées aux niveaux national et local
- **Résultat Attendu 2** : mise en œuvre directe OIM et réalisation des activités de TTT et mobilisation sociale avec partenaires locaux du DTM et de la mobilisation communautaire

L'OIM a des partenaires de mise en œuvre DTM/TTT déjà connus dans l'Ouest tel que CASAL, et dans le sud est comme la Croix Rouge ou Invisible Children, et est en train d'identifier des partenaires potentiels dans le Nord vers Ndele.

- **Résultat Attendu 3** : Ce résultat sera mis en œuvre à travers deux étapes :
 - o La mise en place de 2 camps de déploiements : mise en œuvre directe par l'OIM, partenariat avec la MINUSCA et les autorités concernées aux niveaux national et local ;
 - o L'appui logistique aux opérations des USMS : La mise en œuvre de ce volet est en négociation avec la Minusca. L'OIM n'ayant pas le mandat d'effectuer un appui direct aux opérations de nature militaire, il est envisagé de créer un Accord entre la Minusca et l'OIM pour l'appui logistique aux opérations actives des USMS.

b. Gestion du projet et coordination

L'équipe de l'OIM impliquée dans le projet sera constituée des éléments suivants :

Bangui :

- Une équipe de coordination des projets avec notamment un coordinateur des programmes, un coordinateur en charge des projets DDR/CVR, une coordinatrice adjointe (50%) ; les aspects d'égalité de genre au sein de l'équipe projet seront pris en compte dans le recrutement de nouveaux staffs
- Un chef de projet international (100%) sera recruté, basé à Bangui
- Une équipe logistique déjà en place (50%), à renforcer par 1 staff national
- Une équipe administrative et financière (50%)

Bases terrain :

- Chefs de base internationaux a Ndele et Bangassou déjà en place (50%)

- Equipe DDR/CVR déjà constituée à Ndele, 1 staff international et équipe nationale, à renforcer par 1 staff international (100%) sur le projet et 3 staffs nationaux pendant la phase de formation (100%)
- Equipe en place pour la réponse d'urgence à Bangassou, à renforcer par un officier international part-time et 3 staffs nationaux (100%)
- Equipe à constituer dans la nouvelle base de Bouar : 1 staff international (100%) chef de base, 3 staffs nationaux (100%)

c. Gestion du risque.

No	Risque	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de gestion/mitigation	Répercussions directes sur le projet
1	Insécurité dans les zones de formation et/ou dans les zones de cartographie et de mobilisation communautaire	Politique	Moyenne	Élevé	Mesures migratrices prises en amont, flexibilité dans la mise en œuvre au niveau géographique et temporel	Oui
2	Retard dans le processus de DDR des ex-combattants	Institutionnelle	Elevée	Elevé	Flexibilité pour l'appui logistique	Oui
3	Insuffisance d'ex-combattants volontaires et éligibles pour le DDR	Politique	Elevée	Elevé	Flexibilité pour l'appui logistique	Oui
4	Retard dans la communication des listes de DDR	Institutionnelle	Moyenne	Elevé	Maintien de la communication avec UEPNDDRR	Oui
5	Tension dans les centres de formation entre les différents GA intégrés dans une même session de formation	Politique	Moyenne	Moyen	Cohésion sociale intégrée aux sessions de formation	Répercussion indirecte
6	Tension entre ex-combattants et cadres des FDS	Politique	Moyenne	Moyen	Encadrement des formateurs par les partenaires	Répercussion indirecte
7	Perception erronée du rôle de l'OIM dans le processus de DDR	Réputationnel	Elevée	Elevé	Stratégie de communication claire pour un « branding » approprié du rôle de l'OIM	Oui
8	Perception négative par la population de l'appui fournit au USMS	Réputationnel	Elevée	Elevé	Sensibilisation et stratégie de communication auprès des populations des zones de déploiement	Oui
9	Atteinte à la situation sécuritaire : Vols et	Opérationnel	Moyen	Elevé	Suivi régulier des conditions de	Répercussions indirectes

	banditisme dus au déploiement des USMS				sécurité dans les zones de déploiement	
10	Demande soudaine d'autres groupes d'intégrer les formations	Politique	Moyen	Moyen	Négociations continuent et mesures sécuritaires prises par les facilitateurs et garants de l'APPR	Répercussions indirectes
11	Changement du contexte politique (composition du gouvernement, etc.) avec un impact sur la mise en œuvre des USMS	Politique	Moyen	Elevé	Discussion avec les acteurs politiques, les facilitateurs et garants de l'APPR	Oui
12	Manque de motivations pour les éléments des GA pour rester engagés dans les USMS	Opérationnel	Faible	Élevé	Discussion avec les acteurs politiques pour assurer l'engagement des GA	Oui
13	Difficulté d'accès à certains sites sélectionnés pour le déploiement	Opérationnel	Moyen	Élevé	Discussions avec les décideurs pour la prise en compte des contraintes logistiques dans l'identification des sites	Oui
14	Déficit de financement additionnels	Opérationnel	Moyen	Élevé	Discussions constantes entre les bailleurs en cours.	Oui
15	Manque de synchronisation des financements	Opérationnel	Moyen	Élevé	Discussions constantes entre les bailleurs en cours.	Oui

d. Suivi / évaluation.

Un comité technique de suivi du projet sera formé incluant les staffs techniques des principaux partenaires tels que UENPDDRR, MINUSCA, MDNRA, Ministère en charge du DDR, Ministère de l'intérieure, PBF, UA/UE, ainsi que d'autres partenaires identifiés. Des réunions auront lieu en début de projet et tous les deux mois. Des communications ad hoc entre l'équipe projet et les membres du comité technique seront initiées par l'équipe projet de l'OIM pour solutionner les défis et contraintes identifiés.

Un comité de pilotage sera formé sous l'égide du gouvernement et incluant les niveaux politiques des mêmes partenaires en début de projet, à mi-chemin et en fin de projet. Le comité de pilotage fournira les orientations stratégiques pour la bonne mise en œuvre du projet sur la base d'une revue de l'environnement politique dans lequel se déroule le projet, l'évolution des risques du projet et sa mise en œuvre. Il peut proposer des ajustements de la stratégie du projet.

Le suivi des progrès réalisés sur le terrain sera assuré par le chef de projet avec l'assistance des chefs de base et de l'équipe de coordination basée à Bangui. Le suivi/évaluation inclura les activités suivantes :

- Réunions bimensuelles du comité technique de suivi
- Réunions du comité de pilotage
- Visites régulières sur le terrain du chef de projet et de l'équipe de coordination
- Rapports mensuels sur les activités reprenant les progrès des indicateurs de projet
- Rapports de monitoring financiers mensuels
- Evaluation externe finale
- Rapport intérimaire et final

L'OIM fournira une version mise à jour du cadre des résultats une fois que le nombre des effectifs des USMS sera officialisé, et les données seront désagrégées en fonction des groupes l'âge et du genre des éléments des USMS.

Un total de 5% du cout du projet sera alloué aux activités de suivi/évaluation.

e. Stratégie de fin de projet / durabilité.

L'appui logistique sera limité au temps de la formation et permettra au gouvernement d'effectuer ces formations dans de bonnes conditions ce qui devrait impacter positivement sur la qualité de ces formations. Ainsi les USMS devraient avoir la capacité de remplir leur mandat de sécurisation des corridors de transhumance et des sites miniers prioritaires. Tous les matériels réutilisables engagés pour monter les centres de formation seront redistribués pour appuyer le déploiement des USMS en coordination avec le gouvernement, PBSO et les partenaires (e.g. MINUSCA).

La cartographie des corridors prioritaires et la sensibilisation et mobilisation des communautés pour identifier des solutions conjointes aux risques sécuritaires le long des zones identifiées renforcera l'acceptance des USMS et contribuera à une meilleure prévention et mitigation des conflits agro-pastoraux pendant les 24 mois prévus pour le déploiement des USMS.

L'UE a confirmé son appui d'abord pour les primes dès le début de la formation mais aussi pour le déploiement des USMS après la phase de formation. Il sera procédé à une évaluation régulière des activités des USMS afin de planifier une stratégie de sortie adaptée à la situation sécuritaire et au niveau de stabilisation du pays.

Dans le cadre de l'engagement de la RCA dans la transformation de son secteur de la sécurité, des discussions sont en cours pour identifier les services pouvant résorber certains membres des USMS. Il est aussi envisagé dans ce cadre de mener des discussions et proposer de nouvelles configurations de sécurité pouvant servir à sécuriser certains secteurs d'activité économique, comme la transhumance et l'exploitation minière.

L'utilisation des USMS pendant deux ans devra servir d'opportunité pour décider de ces arrangements et mobiliser les partenaires autour de leur mise en œuvre.

f. Budget du projet

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Il est à noter que le budget est aligné sur trois tranches (50%,30%,20%) et que les conditions techniques suivantes sont toutes atteintes :

- (i) DDRR préalable à la formation : Les anciens membres des GA entrant dans les USMS répondent aux dispositions pertinentes du cadre juridique de mise en œuvre du Programme DDRR qui leur confère le statut d'ancien combattant, après leur désarmement effectif et leur démobilisation formelle ;
- (ii) Engagement continu des partis signataires : Les partis signataires sont déjà engagés dans les discussions concernant la conceptualisation et l'opérationnalisation des USMS. Avec l'appui des facilitateurs et des garants de l'APPR, tout obstacle à la bonne mise en œuvre des USMS sera adressé au plus haut niveau politique ;
- (iii) Le Gouvernement centrafricain a confirmé le paiement continu des salaires des FDSI déployés dans les USMS. L'Union européenne a confirmé son appui au paiement des primes des tous les membres des USMS dès le début de la formation et durant la phase de déploiement.

Le paiement de la troisième et dernière tranche du financement sera conditionné à la soumission d'un rapport d'évaluation effectuée par le OHCHR, concernant le respect de la *Human Rights Due Diligence Policy* (HRDDP), une évaluation des progrès et des leçons apprises à travers le soutien apporté aux USMS dans le cadre du projet.

Annexe D (document Excel à part).

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project⁸
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

⁸ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : 1 200 ex-combattants intégrés dans les USMS sont capables de conduire les opérations prévues dans leurs termes de références à travers une formation efficace et répondant aux besoins de leur déploiement		Nombre d'ex-combattants et éléments FDSI ayant reçu la formation telle que prévue dans l'APPR pour leur incorporation dans les USMS (désagrégé par sexe) Base : 0 Cible : 666		
	Produit 1.1 : L'appui logistique nécessaire à la phase de formation est fourni Activités : - Identifier avec les partenaires les sites pour les trois centres de formation - Appuyer le transport des ex-combattants ayant passé avec succès le vetting jusqu'aux centres de formation - Installer les centres de formation incluant les tentes pour les formations et le logement, les sanitaires (latrines, douches), générateurs, approvisionnement en eau (1 forage par centre à réaliser), centre de santé, espace pour la restauration ; Les aspects liés au genre seront intégrés à cette activité pour permettre la participation en toute sécurité aux sessions de formation notamment des ex-combattants femmes - Fournir le matériel didactique nécessaire aux formations - Fournir les uniformes aux membres des USMS (Ex-combattants et FDS) avant le début de la formation	Nombre de centre de formation opérationnels pour la formation des ex-combattants Base : 0 Cible : 1		
		Nombre d'ex-combattants et éléments FDSI ayant reçu le matériel didactique nécessaire à la formation (désagrégé par sexe) Base : 0 Cible : 666		

	- Fournir 2 véhicules 4X4 pour chacun des 3 secteurs (6 véhicules au total) - Assurer la maintenance des centres de formation			
Résultat 2 : Le déploiement des USMS est stratégiquement bien orienté en fonction des besoins sécuritaires des zones de transhumance et minières		Pourcentage des populations cibles exprimant une sécurité accrue suite aux déploiements des USMS (enquête avec échantillonnage représentatif – désagrégé par sexe) Base : 0% Cible : 60%		
Produit 2.1 : Les couloirs de transhumances et zones minières prioritaires pour le déploiement des USMS sont cartographiés	Activités : - Mise en place du « Transhumance Tracking Tool » (TTT) basé sur la méthodologie DTM de l'OIM permettant de cartographier les couloirs de transhumance principaux dans le Nord-Ouest, le Centre-Nord et le Centre-Est	Pourcentage de la zone du projet cartographiée à travers l'identification des couloirs de transhumances et des zones à risque de conflits agro-pastoraux Base : 0 Cible : 80%		
	- Identifier les populations cibles et zones à risques de conflits le long des	Nombre de publications DTM avec les partenaires pour faciliter le déploiement des USMS Base : 0 Cible : 4		

	<p>couloirs de transhumance et des zones minières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager les résultats avec les partenaires concernés afin de faciliter le déploiement des USMS le long des couloirs de transhumance cartographiés et au niveau des sites miniers prioritaires. 			
	<p>Produit 2.2 : Les populations cibles sont sensibilisées et mobilisées pour faciliter le déploiement des USMS le long des couloirs de transhumance identifiés</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des campagnes de sensibilisation radio et dans les communautés pour contribuer à promouvoir la paix dans le cadre du déploiement des USMS - Identifier les risques de conflit agro-pastoraux et les mesures de mitigation possibles le long des corridors de transhumance cibles - Mobiliser les communautés conjointement avec les USMS pour mettre en place des mesures de prévention des risques de conflit agro-pastoraux 	<p>Pourcentage des populations cibles indiquant avoir une confiance accrue vis-à-vis des USMS (désagrégé par sexe)</p> <p>Base : 0</p> <p>Cible: 60%</p>	<p>Rapport sur l'identification des risques et sur les mesures de prévention recommandées</p>	

<p>Résultat 3 : Les USMS sont déployés dans les localités stratégiques et prioritaires liées à la transhumance et activités minières.</p>		<p>Nombre de membres des USMS déployés, ayant reçu la formation telle que prévue dans l'APPR, et effectivement opérationnel dans les 4 sous-préfectures de la zone de défense du Nord-Ouest (désagrégé par sexe) Base : 0 Cible : 666</p>		
	<p>Produit 3.1 : L'appui logistique nécessaire à la phase de déploiement est fourni afin d'assurer le déploiement des USMS dans les couloirs de transhumance et zones minières prioritaires.</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livraison mensuelle de 300 lt. d'essence pour 2 compagnies USMS de la Zone de Défense Nord-Ouest ; - Maintenance régulière des véhicules USMS auprès des unités Transport de la MINUSCA présentes sur le terrain ; - Entretien et maintenance du site (systèmes d'eau et latrines, réparations du matériel,...) - Appui logistique à la livraison de ravitaillements et matériels d'entretien vers les sites de déploiement ; - Assistance dans la maintenance du système radio en dotation aux USMS. 	<p>Nombre de sites de déploiement mis en place suite à la formation des USMS dans la zone de défense Nord- Ouest Base : 0 Cible : 2</p> <p>Niveau de sécurité accrue dans les couloirs de transhumance de la zone de défense Nord-Ouest Base : A déterminer Cible : accroissement de 30%</p>	<p>Sondage auprès des populations environnantes des couloirs de transhumance.</p>	

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	X		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?		N/A	
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	

Annexe D: Lettre de l'Union européenne sur la complémentarité du financement UN et UE en appui au USMS.

 Ref. Ares(2019)6180338 - 07/10/2019



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR INTERNATIONAL COOPERATION AND
DEVELOPMENT
EU-AU relations, West and East Africa
The Director

Brussels;
devco.d.3.dir(2019)6771849

Subject: Complementarity of UN and EU support to Special Mixed Security Units in the Central African Republic

Dear Madam,

Following the February 2019 Peace Agreement in the Central African Republic (CAR), both UN and EU have been strongly engaged to support the agreement's implementation. In one strand of support, the EU - through the Early Response Mechanism (ERM) of its African Peace Facility - provides funding to the African Union (AU) for the payment of food allowances to the Special Mixed Security Units (*Unités Spéciales Mixtes de Sécurité*, USMS) to be established in accordance with Articles 16 and 17 of the Peace Agreement.

In May 2019, the EU approved EUR 3.4M to pay allowances to the USMS and finance the deployment of AU military observers for six months (Sept. 2019 – Feb 2020), with the possibility to extend the financing for three additional months (EUR 1.4M for March-May 2020). The current EU support does not cover the USMS logistical support needs. These are met by a project that the UNPBF is implementing through IOM. The IOM project includes the installation and maintenance of training camps, as well as the provision of uniforms, vehicles, and other equipment. However, the project currently is limited to the USMS' training phase. Therefore, there is presently no financing for the USMS logistical costs after the training is finalised.

We understand that the UNPBF would be ready to consider amending the current programme to provide logistical support to the USMS during both their training and the initial months of their deployment if other donors are ready to assume such logistical support afterwards.

The EU intends to follow up on the 9 months of financing that it is currently providing with a larger financial package that would fund an AU-led Peace Support Operation (PSO) for the remainder of the 24-months period foreseen under the Peace Agreement. This additional EU support would encompass the continued payment of food allowances, as well as logistical support to the USMS, thus taking over from the UNPBF.

EU future support to a PSO will depend on progress on the ground regarding the establishment of the USMS. In addition, it is conditional to 1) the approval of the financial package by EU Member States, and 2) a continued sound disarmament, demobilisation and vetting process for USMS members.

As you are aware, the deployment of well-trained and fully equipped USMS units is an important aspect of the Peace Agreement. I believe that we have a good opportunity to contribute to its success by ensuring the complementarity of our actions.

Yours sincerely,

[e-signed]

Sandra KRAMER

c.c.: Francesca Di Mauro (Director ff Central and Southern Africa)
Samuela ISOPI (Head of Delegation to the Central African Republic)
Ranieri SABATUCCI (Head of Delegation to the African Union)
Jonas JONSSON (Head of Division EEAS Africa.5)

Denise BROWN
United Nations Deputy Special Representative of the Secretary-General,
Resident and Humanitarian Coordinator
MINUSCA
Bangui, Central African Republic

2



Electronically signed on 04/10/2019 13:51 (UTC+02) in accordance with article 4.2 (Validity of electronic documents) of Commission Decision 2004/563